



TAX OIL

Article 2 du code pétrolier

Mois :

A souscrire au plus tard le 20 du mois suivant

IDENTIFICATION DU REDEVABLE	
NIF Nom Prénom/Raison sociale..... BP.....Tél..... Ville ou commune : Quartier : Rue :	

Référence du contrat pétrolier, du permis ou de l'autorisation

I. LIQUIDATION				
Production nette (A)	Cost oil (<=70%) (B)	Profit oil (C = A - B)	Taxe oil	
			Taux	Montant
Total				

II. PAIEMENT (OBLIGATOIREMENT JOINT)	MONTANT
N° Chèque ou virement : <i>(Rayer la mention inutile)</i>	
Banque :	
Numéraires :	
Procédé électronique :	
Montant en toutes lettres :	

**Date, cachet et signature du redevable
(obligatoire)**

Certifie, sous peine de sanctions, que les éléments déclarés sont rigoureusement exacts

**Date, cachet et signature de
l'administration fiscale**

